



**PRÉFÈTE  
DES ALPES-  
DE-HAUTE-  
PROVENCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Digne-les-Bains, le 21 janvier 2022

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **90<sup>ème</sup> Rallye Monte Carlo**

Les 21, 22 et 23 janvier prochains, le Rallye Monte Carlo passera dans le département des Alpes-de-Haute-Provence, pour 9 épreuves spéciales.

Les forces de sécurité intérieure seront présentes pour assurer la sécurité de tous.

Les dispositifs de secours et de sécurité mobilisés sont les suivants :

- plus d'une dizaine de points radio (avec présence des commissaires de courses) médicalisés ;
- 2 hélicoptères en vol (1 secours, 1 directeur de course) ;
- 1 hélicoptère au sol, positionné à proximité pour intervention si nécessaire ;
- présence durant les 3 jours de courses de 158 sapeurs-pompiers et 50 véhicules. Il y aura un chef de site pour chaque épreuve spéciale et la présence de 2 ambulances à chaque départ. Un à trois points intermédiaires seront armés sur le parcours de chaque spéciale avec des secouristes en montagne, des véhicules infirmiers, des VSAV et des moyens d'extinction. Une équipe sera en place à Mézel, où se tiendra le ravitaillement en essence. Cette année avec la particularité de la présence de 11 voitures hybrides, cela nécessite des précautions particulières en cas d'intervention sur les véhicules. Une formation spécifique aux risques électriques de tels véhicules a été dispensée aux sapeurs-pompiers qui seront présents ;
- Ils disposeront sur site des équipements nécessaires pour une intervention dans ce cadre ;
- renforts obtenus (ambulances) par les départements limitrophes ;
- 137 militaires de la gendarmerie, issus du groupement départemental et de l'escadron départemental de sécurité routière (EDSR) mais également des réservistes du département et de la région. Pour le vendredi et le dimanche, la sécurisation sera assurée par la compagnie de Castellane. Pour le samedi, l'ensemble des militaires seront mobilisés, en particulier la compagnie de Digne-les-Bains. Entre 39 et 49 personnels seront présents sur chacun des trois parcours de spéciale. Des gendarmes mobiles de l'escadron basé à Digne-les-Bains seront également pré-positionnés à la section aérienne de gendarmerie pour pouvoir intervenir le cas échéant dans les meilleurs délais ;

Une convention lie l'organisation Automobile Club de Monaco (ACM), le SDIS 04 (Service Départemental d'Incendie et de Secours) et la gendarmerie, ainsi, les forces de sécurité intérieure seront présentes sur l'ensemble des spéciales. Grâce à leur engagement exemplaire chaque année, le rallye se déroule dans les meilleures conditions.

Les mesures sanitaires pour le public

Dans le contexte sanitaire actuel et afin de limiter tous risques de propagation de la COVID 19, le port du masque sera obligatoire pour le public âgé de onze ans et plus assistant aux épreuves, sur les points de

regroupements et dès lors que la distanciation ne peut pas être respectée, conformément aux arrêtés pris par les préfets des départements des Alpes-Maritimes et Alpes-de-Haute-Provence

Retrouvez toutes les informations et les consignes de sécurité sur :

<https://acm.mc/edition/rallye-monte-carlo-edition-2022/>

**Service de la communication interministérielle  
et de la représentation de l'État**

Tél : 04 92 36 72 10

04 92 36 73 16

Mél : [pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr](mailto:pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr)

8 Rue du Docteur ROMIEU  
04016 Digne-les-Bains Cedex